



# Infos

# CSE



Chers collègues,

Notre réunion mensuelle du CSE s'est tenue ce Jeudi 14 Septembre. Présidée par Joseph BRÉMA, accompagné par l'ensemble des membres du Directoire, Pierre BOSSE et Harold CAZAL. De nombreux points ont été abordés.

- Procédure de nettoyage des avions d'Air Austral par le service nettoyage et les mécaniciens : aérations en cabine, cloisons, moquettes, etc.

Nous avons souhaité être informés sur la récurrence du nettoyage de nos appareils.

En effet, plusieurs collègues nous ont sensibilisés sur l'état poussiéreux de nos avions, leurs allergies à bord, ainsi que sur les piqûres d'insectes dans le Crew Rest.

Notre DOS, Renaud VOKA, nous a informé que d'après nos contrats, nos avions doivent être nettoyés tous les mois. Nous avons appris que le nettoyage en profondeur n'a pas été effectué depuis plusieurs mois ! Comme solution, Monsieur VOKA nous a fait part de la réduction des intervalles de nettoyage sur les B.777/A 220. Le nettoyage "intensif" se fera par Servair à La Réunion. Quant aux B.787, qui ne restent pas suffisamment longtemps à notre base RUN, ils devront être nettoyés à CDG par un prestataire qui est en cours de recherche.

Sur le même sujet, sachez que de nouvelles moquettes ont été commandées. Notre F-OREU se fera une beauté pendant 4 jours à la fin de ce mois et sera opérationnel dès le 29 septembre.

- Projet de réorganisation de la DPNC

Concernant la vie de l'entreprise, la restructuration suit son cours. Nous devons avoir des informations sur la restructuration de la DPNC. Ayant un planning chargé en ce moment, le Directoire a préféré reporter cette présentation. Le suspense est à son paroxysme !

- Déploiement du projet de restructuration

A propos de l'actualité de la réorganisation, notre futur(e) Directeur(trice) Exécutif Commercial prendra sa nouvelle fonction à la fin du mois de septembre. Nous apprenons également que nos agences de la rue de Nice et de Saint-Pierre verront prochainement leurs horaires s'étendre et seront ouvertes le samedi.

- Révision de la charte du port de l'uniforme

Comme nous vous l'avons écrit sur un poste précédent, la nouvelle charte du port de l'uniforme nous a enfin été présentée par notre Directrice Communication et Image, Emmanuelle NAOURES. La consultation du CSE se fera en octobre, certains membres élus souhaitant faire traîner les choses...

La nouvelle dotation des uniformes sera réceptionnée en intégralité à la fin du mois de septembre et la distribution se fera dès la livraison.

- **Versement tardif des salaires**

Au sujet du dernier versement de nos salaires, l'ordre de virement se faisant en même temps pour tous les salariés, la Direction nous a fait savoir que les paiements ont été effectués le 31 août.

Certains services ont tardé à remettre les derniers éléments importants de paie (versement des soldes de tout compte ou prolongations de CDD, etc.) et à finaliser les ajustements dus aux NAO 2022.

Cette situation a contraint le service paie à réaliser les virements en fin de journée, ce qui a engendré les retards observés sur nos comptes en banque.

La Direction propose de mettre une deadline chaque mois afin d'aboutir à une sortie des paies deux jours avant la fin du mois.

- **Changements dans les commissions du CSE**

Concernant la vie du CSE, notre collègue **Renaud RIVIERE**, désormais représentant salarié au Conseil de Surveillance, devant démissionner de ses mandats syndicaux, sera remplacé temporairement par **Baptiste DEÏ-TOS** en tant que Président de la Commission Hébergement. Nous souhaitons réussite à Renaud pour porter haut et fort la voix des salariés au Conseil de Surveillance auprès de nos actionnaires !

D'autre part, notre nouveau Secrétaire de la CSSCT est désormais **Franck CHEVALIER**.

- **Questions diverses**

Plusieurs questions diverses ont été abordées en CSE. Nous vous communiquons les deux réponses importantes à retenir :

- Nous avons eu confirmation que l'exploitation du 737 prendra bien fin au 30 septembre.
- Nous avons eu confirmation qu'aucunes sanctions ne s'appliqueront aux PNC qui, par anticipation de la nouvelle charte du port de l'uniforme, suivent la consigne syndicale du SNPNC-FO ! Pour rappel, la barbe doit être soignée, taillée, le cou dégagé et ne dépassant pas la longueur d'un centimètre. La queue de cheval tressée ou la tresse plaquée, pas plus longue que la moitié des omoplates.

Votre équipe SNPNC-FO

